



Le 3 août 2017

Faculté de droit

Madame,
Monsieur,

Vous trouverez ci-joint la formule **Choix définitif de cours** pour l'année universitaire 2017-2018 ainsi que l'horaire des cours et le programme de la rentrée. L'horaire des cours et le programme de la rentrée sont également affichés sur la page Web de la Faculté de droit (www.umoncton.ca/umcm-droit/).

Vous avez fait un choix préliminaire de cours au mois d'avril dernier. Comme vous le constaterez, certains cours ne figurent plus sur la liste définitive, vu le faible nombre de personnes les ayant choisis. Les personnes qui avaient choisi des cours qui ne seront pas offerts devront donc choisir d'autres cours parmi la liste offerte. Si ce n'est pas votre cas, nous vous demandons de respecter, autant que possible, le choix que vous avez fait au mois d'avril puisque les charges d'enseignement et les horaires ont été établis en fonction de ce choix. Vous devez retourner la formule **Choix définitif de cours** au plus tard **le mercredi 16 août 2017**, à l'adresse suivante :

Bureau du doyen
Faculté de droit
UNIVERSITÉ DE MONCTON
18, avenue Antonine-Maillet
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1A 3E9

Je vous rappelle que le choix définitif de cours ne peut être modifié après la date limite d'inscription, soit le vendredi 1^{er} septembre 2017, sans l'approbation préalable du doyen. Le changement est notamment refusé s'il aurait pour effet d'entraîner l'annulation d'un cours.

Les documents de la trousse d'inscription, le Répertoire 2017-2018 ainsi que l'horaire des cours seront disponibles sur le site WEB du campus de Moncton (www.umoncton.ca/umcm/). Il n'y aura aucun envoi postal à cet égard. Vous pouvez vous inscrire à compter du jeudi 17 août à midi (heure du Nouveau-Brunswick). **LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION EST LE VENDREDI 1^{er} SEPTEMBRE 2017**, et les cours débutent le mardi 5 septembre 2017.

Je vous souhaite un bel été et vous encourage vivement à participer aux activités traditionnelles de la rentrée qui auront lieu le vendredi 1^{er} septembre 2017. Ce sera une occasion pour vous de rencontrer les nouveaux étudiants et étudiantes et de discuter avec eux. Veuillez également noter que tous les services administratifs seront regroupés au Centre étudiant le mercredi 6 septembre pour répondre à vos besoins et questions.

Au plaisir de vous revoir bientôt!

Le doyen,

Fernand de Varennes

Pièces jointes

18, avenue Antonine-Maillet
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9 CANADA

Téléphone : 506.858.4564
Télécopieur : 506.858.4534

courriel : droit@umoncton.ca
www.umoncton.ca/umcm-droit

FACULTÉ DE DROIT – CHOIX DÉFINITIF DE COURS – 2017-2018
J.D. POUR ÉTUDIANTE OU ÉTUDIANT RÉGULIER, J.D.-M.A.P., J.D.-M.B.A. ET J.D.-M.E.E.

**VOUS AVEZ JUSQU'AU MERCREDI 16 AOÛT 2017 POUR NOUS FAIRE PARVENIR
 VOTRE FORMULAIRE COMPLÉTÉ.**

NOM : _____ **NI :** _____

PROGRAMME : _____

ANNÉE D'INSCRIPTION EN 2017-2018 : 2^e 3^e (4^e ~ prog. combiné)

INSTRUCTIONS

- Faites état, au moyen de ce formulaire, de votre choix définitif de cours pour les sessions d'automne 2017 et d'hiver 2018 seulement. Sélectionnez les cours auxquels vous prévoyez vous inscrire au moyen d'un crochet.
- Vous devez normalement vous inscrire à chaque session à des cours d'une valeur globale de 15 crédits; notez que, pour une des sessions pendant lesquelles vous êtes inscrit au J.D. pour étudiante ou étudiants régulier, vous devez vous inscrire à des cours valant globalement 18 crédits.
- Vous devez en tout temps maintenir une inscription à temps complet à votre programme d'études; vous devez réussir tous les cours obligatoires et un nombre suffisant de cours à option s'y rattachant pour cumuler le nombre de crédits nécessaires à l'obtention de votre diplôme dans le délai prévu.
- Le cours **DROI3515 - Mémoire** s'étend sur deux sessions consécutives et ne compte que pour **3 crédits**. VOUS DEVEZ DONC VOUS Y INSCRIRE, SI VOUS L'AVEZ CHOISI, AUX SESSIONS D'AUTOMNE 2017 ET D'HIVER 2018.
- Les inscriptions au cours **DROI2235 - Compétitions de plaidoirie (tribunaux-écoles)** sont faites par la **Faculté** au cours de la session d'automne. Il en est de même pour les cours **DROI3540 (Mentorat)** et **DROI3540 (Poursuite pénale : applications)**. **Vous ne devez donc pas vous y inscrire par MANIWeb.**
- Vous trouverez ci-joint l'horaire des cours. Tenez compte de celui-ci dans votre choix de cours.
- Un cours à option figurant sur cette liste peut être annulé si les circonstances l'exigent.

➔ TOUS LES COURS À OPTION SONT CONTINGENTÉS À 25 INSCRIPTIONS. ◀

COURS OBLIGATOIRES

(J.D. pour étudiante ou étudiant régulier – 2^e ou 3^e année – 33 crédits)(*)

<i>(Cours de 3 crédits)</i>	Semestre	✓ Choix
DROI2033 Plaidoirie en appel	1	
DROI2220 Droit administratif I	1	
DROI2311 Sociétés commerciales	2	
DROI2321 Histoire du droit	2	
<i>OU</i>		
DROI2322 Philo et socio du droit	2	
DROI2425 Droit fiscal I	1	
DROI3000 Fiducies	2	
DROI3063 Procédure civile	2	
DROI3110 Droit de la preuve	1	
DROI3234 Droits fondamentaux	1	
DROI3515 Mémoire	1 et 2	
DROI3541 Responsabilité professionnelle	2	

(*) Les étudiantes et les étudiants inscrits à un programme combiné doivent tenir compte du profil du programme particulier auquel ils sont inscrits.

COURS À OPTION

(J.D. pour étudiante ou étudiant régulier – 2^e ou 3^e année – 30 crédits)

TOUS LES COURS À OPTION SONT CONTINGENTÉS À 25 INSCRIPTIONS ET SONT D'UNE VALEUR DE 3 CRÉDITS.

LISTE DES COURS À OPTION PARMIS LESQUELS CHOISIR POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2017-2018

	Semestre	✓ Choix
DROI2010 Rédaction juridique	1	
DROI2011 Droit bancaire (*)	1	
DROI2043 Éthique et droit (*)	2	
DROI2116 Sûretés immobilières	1	
DROI2230 Application de la <i>Charte</i> (*)	2	
DROI2231 Procédure pénale	2 ^(†)	
DROI2235 Compétitions de plaidoirie (**)	2	
DROI2310 Droit de la famille	1	
DROI2321 Histoire du droit	2	
DROI2322 Philo et socio du droit	2	
DROI2326 Droit du travail	1 ^(††)	
DROI2412 Droit des affaires	2	
DROI3010 Droit des successions	2	
DROI3043 Plaidoirie en 1 ^{re} instance	1	
DROI3117 Transactions immobilières	1	
DROI3120 Droits linguistiques	1	
DROI3243 Droit municipal (*)	2 ^(†)	
DROI3341 Droit et égalité (*)	1 ^(††)	
DROI3437 Droit des assurances	2	
DROI3540 Problèmes juridiques actuels		
– Mentorat à la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick (**)	1	
– Mentorat à la Cour suprême de la Nouvelle-Écosse (**)	Printemps	
– Poursuite pénale : applications (**)	1	
– Poursuite pénale : applications (**)	2	
– Négociations (*)	1	
DROI3545 Droit de l'immigration (*)	2	
DROI6050 Recherche juridique approfondie (***)	1	

(*) Ces cours ne seront pas offerts en 2018-2019.

(**) La Faculté de droit inscrira elle-même à ces cours les personnes qui les suivront.

(***) Ce cours est réservé aux étudiantes et aux étudiants inscrits à la maîtrise en droit (LL.M.).

(†) Ce cours, qui devait initialement être offert au premier semestre, sera maintenant offert au deuxième semestre.

(††) Ce cours, qui devait initialement être offert au deuxième semestre, sera maintenant offert au premier semestre.

SEMESTRE D'AUTOMNE 2017

2017-2018 2 ^o et 3 ^o ANNÉES 1 ^{er} SEMESTRE			LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
DROI2010	Rédaction juridique À déterminer	8 h 30		DROI3234 R LEBLANC 8 h 30 - 9 h 45 (132)			DROI3234 R LEBLANC 8 h 30 - 9 h 45 (132)	
DROI2011	Droit bancaire À déterminer				DROI3110 N LÉGER-RIOPEL 8 h 30 - 11 h 15 (132)			
DROI2033	Plaidoirie en appel James Lockyer	10 h	DROI3120 É LABELLE ESTAUGH 10 h - 11 h 15 (136)	DROI2220 N LAMBERT 10 h - 12 h 45 (136)		DROI3120 É LABELLE ESTAUGH 10 h - 11 h 15 (136)	DROI3117 A BOUDREAU OUELLET 10 h - 12 h 45 (136)	DROI2310 R BLANCHARD 10 h - 12 h 45 (132)
DROI2116	Sûretés immobilières Michel Cyr							
DROI2220	Droit administratif I Nicolas Lambert							
DROI2310	Droit de la famille Renée Blanchard	12 h	DROI2033 J LOCKYER 12 h - 13 h 15 (132)		RÉSERVÉ (11 h 15 - 13 h 30)			
DROI2326	Droit du travail Yves Goguen							
DROI2425	Droit fiscal I André Carroll	13 h 30						
DROI3043	Plaidoirie en 1 ^{re} instance James Lockyer		DROI2326 Y GOGUEN 13 h 30 - 16 h 15 (136)	DROI3043 J LOCKYER 13 h 30 - 17 h (142)	DROI3043 J LOCKYER 13 h 30 - 16 h 15 (142)	DROI3341 Y GOGUEN 13 h 30 - 16 h 15 (136)	DROI3540 (NÉGOS) À DÉTERMINER 14 h - 16 h 45 (136)	
DROI3110	Droit de la preuve Nicholas Léger-Riopel	15 h						
DROI3117	Transactions immobilières Andréa Boudreau Ouellet							
DROI3120	Droits linguistiques Érik Labelle Estaugh							
DROI3234	Droits fondamentaux Robert L. LeBlanc	16 h 30						
DROI3341	Droit et égalité Yves Goguen				DROI2425 A CARROLL 16 h 30 - 19 h 15 (132)	DROI2011 À DÉTERMINER 17 h - 19 h 45 (132)		
DROI3540	Prob. jur. act. (Négociations) À déterminer		DROI2116 M CYR 17 h 30 - 20 h 15 (132)	DROI2000 D RICHARD 17 h 30 - 20 h 15 (142)				
DROI6050	Recherche juridique approfondie À déterminer	18 h		DROI2010 À DÉTERMINER 18 h - 20 h 45 (132)				

JOURNÉES D'ÉTUDE
30 oct. - 3 nov. 2017

➡ **NOTE IMPORTANTE** : La Faculté de droit se réserve le droit de modifier cet horaire. ⬅

DERNIÈRES MODIFICATIONS : le 3 août 2017

SEMESTRE D'HIVER 2018

2017-2018 2 ^e et 3 ^e ANNÉES 2 ^e SEMESTRE			LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
DROI2043	Éthique et droit <i>Micheline Gleixner</i>	8 h 30		DROI2311 R LEBLANC 8 h 30 - 9 h 45 (132)			DROI3437 À DÉTERMINER
DROI2230	Applications de la <i>Charte</i> <i>Nicolas Lambert</i>						
DROI2231	Procédure pénale À déterminer	10 h	DROI2043 M GLEIXNER	DROI2230 N LAMBERT	DROI2311 R LEBLANC 10 h - 11 h 15 (132)	DROI3545 É LABELLE EASTAUGH 10 h - 11 h 15 (136)	8 h 30 - 11 h 15 (136)
DROI2311	Sociétés commerciales <i>Robert L. LeBlanc</i>						
DROI2321	Histoire du droit À déterminer						
DROI2322	Philo et socio du droit <i>Yves Goguen</i>	12 h	10 h - 12 h 45 (136)	10 h - 12 h 45 (136)	RÉSERVÉ (11 h 15 - 13 h 30)	DROI3000 K McLAREN 12 h - 13 h 15 (142)	DROI2322 Y GOGUEN
DROI2412	Droit des affaires <i>Micheoline Gleixner</i>						
DROI3000	Fiducies <i>Karine McLaren</i>	13 h 30	DROI3000 K McLAREN 13 h 30 - 14 h 45 (142)	DROI3243 À DÉTERMINER	DROI3541 A BOUDREAU OUELLET	DROI2412 M GLEIXNER	12 h - 14 h 45 (136)
DROI3010	Droit des successions À déterminer						
DROI3063	Procédure civile À déterminer						
DROI3243	Droit municipal À déterminer	15 h	DROI3545 É LABELLE EASTAUGH 15 h - 16 h 15 (136)	13 h 30 - 16 h 15 (136)	13 h 30 - 16 h 15 (136)	13 h 30 - 16 h 15 (136)	
DROI3437	Droit des assurances À déterminer						
DROI3541	Responsabilité professionnelle <i>Andréa Boudreau Ouellet</i>	16 h 30					
DROI3545	Droit de l'immigration <i>Érik Labelle Eastaugh</i>	17 h 17 h 30 18 h	DROI2321 À DÉTERMINER	DROI3010 À DÉTERMINER	DROI3063 À DÉTERMINER	DROI2000 D RICHARD 17 h 30 - 20 h 15 (142)	DROI2231 À DÉTERMINER
			17 h 30 - 20 h 15 (132)	17 h 30 - 20 h 15 (136)	18 h - 20 h 45 (132)	17 h - 19 h 45 (132)	

JOURNÉES D'ÉTUDE

5 - 9 mars 2018

DERNIÈRES MODIFICATIONS : le 3 août 2017



NOTE IMPORTANTE : La Faculté de droit se réserve le droit de modifier cet horaire.





PROGRAMME DE LA RENTRÉE – LE VENDREDI 1^{er} SEPTEMBRE 2017 –

- 8 h 30 Petit-déjeuner au salon étudiant (pièce 109)
- 9 h Mot de bienvenue du doyen de la Faculté de droit
 et présentation du corps professoral et du personnel de la
 Faculté (pièce 142)
- Présentation de l'Association des étudiantes et étudiants
 en droit de l'Université de Moncton
- Présentation du programme des activités de la Rentrée 2017
- Présentation du monitorat étudiant
- Séance d'information sur les programmes PRO BONO
- 9 h 45 Présentation du Centre de traduction et de terminologie
 juridiques
- Présentation de l'Observatoire international des droits
 linguistiques
- Présentation des services de la Bibliothèque de
 droit Michel-Bastarache
- 10 h 15 Pause (pièce 109)
- 10 h 30 Présentation du Barreau du Nouveau-Brunswick
- 11 h Table ronde avec des anciens et des anciennes de la Faculté
 de droit sur la pertinence des études en droit (pièce 142)
- 12 h 15 Déjeuner au salon étudiant (pièce 109)

FACULTÉ DE DROIT
UNIVERSITÉ DE MONCTON

ACCUEILLANTE

JEUNE

DYNAMIQUE

LA COMMON LAW
EN FRANÇAIS
C'EST ICI QUE ÇA SE PARLE



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté de droit

ACTIVITÉS D'ACCUEIL

UNIVERSITÉ DE MONCTON FACULTÉ DE DROIT

01/09
2017

-Soirée MORTON PUB
21 H 00

03/09
2017

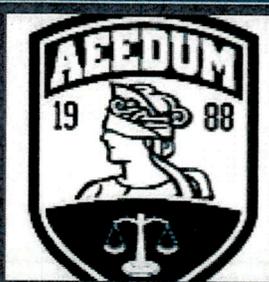
-Match de Soccer Baseball
14h00

07/09
2017

-Soirée d'Intégration 18 H 00

CECI EST UNE SOIRÉE AMUSANTE. AUCUNE ACTIVITÉ EST HUMILIANTE
NI PORTE ATTEINTE À VOTRE DIGNITÉ HUMAINE. TOUTES ACTIVITÉS
NE SONT PAS OBLIGATOIRES. VOUS ÊTES LIBRE DE NE PAS PARTICIPER.

S.V.P.
PORTER UN
CHANDAIL NOIR!



PLUSIEURS AUTRES ACTIVITÉS À VENIR!



@aeedum



AÉÉDUM



@aeedum.moncton